

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 24 septembre 2020 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Saint-Girons

NOR : JUSB2025709A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu les décisions des chefs de la cour d'appel de Toulouse en date du 16 septembre 2020 portant délégation au tribunal de proximité de Saint-Girons;*

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Sylvestre ARMAND, secrétaire administratif au tribunal judiciaire de Montauban, délégué au tribunal de proximité de Saint-Girons, par décisions des chefs de cour, en date du 16 septembre 2020, est nommé, à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021, régisseur intérimaire audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de TOULOUSE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 24 septembre 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

